



AMAPP LES PANIERS BIO DU GÂTINAIS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 JANVIER 2026
À CHÉROY (SALLE DES ASSOCIATIONS, RUE DE LA CONCORDE)

Adhérents présents ou représentés :

ANGELOPOULOS-SEBAA Sahra	GALLIEZ Martin	MARTINIE Laurence
BALOURDET Cathy	GIBERT Philippe	MINISINI Françoise
BENARD Stéphane	GLORIAN Tiphaine	MULLER Zolf
BON Françoise	GRADAIVE Eric	PETIN Jérôme
BRUN Eliane	GUELAUD Flore	PETIT Pierre
CHARON Elisabeth	HUTINET Michèle	PETIT Serge
CHARON Marie-Jo	IDATTE Christophe	PLUOT Patrick
CHARPENTIER Raymonde	KSYK Isabelle	POTTIER Julien
CORDIO Patricia	KSYK Philippe	PROFILLET Amandine
CRESTANI Flora	LANCELOT Kristell	RETY Dominique
DAGNEAUX Gabrielle	LAURENT Isabelle	ROBIN Franck
DURAND Anne	LEBEL Amélie	ROBIN Mireille
DUTREVIS Agnès	LEVANNIER Joëlle	ROSSET Alice
ELIXÉE Nadine	LHERMITTE Martine	ROSSIGNOL Aurore
ELOUD Sophie	LOISEAU Denise	TIRONNEAU Sylvie
FISCHER Valérie	LOISON Denise	TROUBADOUR Pascaline
FORBES Mhairi	MANFREDINI Stefano	

Le quorum étant atteint, le président Jérôme Pétin ouvre la séance à 14h30.

A - BILAN MORAL

Le Président expose son bilan .

- Stabilité des adhésions (50 contre 48 en 2024) ; ce nombre se situe dans la moyenne haute des adhésions à l'Amapp depuis ses débuts.
- Pas de participation à la randonnée RCGB : un gros d'investissement en temps pour les membres du bureau qui n'a ramené aucune adhésion supplémentaire à l'AMAPP.
- Stand au marché de Noël de Cheroy ; pour faire découvrir l'AMAPP une tombola a été organisée avec des lots offerts par les producteurs et 3 adhésions récupérés le jour de la fête de fin d'année pour une réelle immersion dans le concept de fonctionnement d'une AMAPP.

Cette participation a fait l'objet d'un bon retour en termes de nouvelles adhésions et de prise de conscience de l'existence d'une AMAPP à Cheroy.

- La grainothèque (principe d'échanges de graines et d'idées de cultures respectueuses de l'environnement) est disponible au niveau de la Médiathèque située à l'ancienne maison de retraite.

Le projet débat prévu en 2025 n'a pas abouti mais reste d'actualité pour 2026...à suivre..

- Comme chaque année, 2 soirées « portes ouvertes » sont prévues, les dates seront décidées lors du prochain Conseil d'Administration, courant mars.

Il est noté qu'elles attirent davantage les adhérents de l'année que de nouveaux visiteurs, ce qui est dommage compte tenu du temps passé à mettre en place la publicité (distribution d'affiches dans les commerces et de flyers dans les boîtes aux lettres des environs) ;

- Participation à une matinée « petite enfance et alimentation » organisée à Saint Valérien par l'Association « Léo-Léa » pour promouvoir auprès de jeunes parents une alimentation saine.

Après présentation de son rapport, le Président demande à l'Assemblée de voter .

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

B – RAPPORT FINANCIER

Philippe Ksyk, trésorier, présente le budget de l'année écoulée ainsi que le budget prévisionnel 2026.

AMAPP LES PANIERS BIO DU GÂTINAIS – BILAN COMPTABLE 2025

RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Solde 2024	289,88 Site Internet	15,59
	Fournitures de bureau papeterie	15,35
Adhésions (46)	552,00 Frais bancaires Crédit Mutuel	48,70
Subventions et dons	Panier Solidaire (43 paniers)	301,00
Commune Chéroy	260,00	
Fonderie Roger	200,00 Frais de bouche	
Dons Amappiens	74,00	
	Meyer	30,00
	Biocoop	133,99
	Boulangerie Chéroy	3,90
	Super U	13,32
	Missacapri	25,80
	Gaec Thibault	5
	Les Ruches de Julien	16,50
TOTAUX	1375,88	609,15 766,73

AMAPP LES PANIERS BIO DU GÂTINAIS – BILAN PREVISIONNEL 2026

RECETTES	DEPENSES	SOLDE
Solde 2025	766,73 Terre de Liens	300,00
	Maintenance Site Internet	400,00
Adhésions (46)	690,00 Frais bancaires Crédit mutuel	50,00
	Fournitures bureau	60,00
Subventions et dons	Panier Solidaire	350,00
Commune Chéroy	260,00	
Fonderie Roger	200,00	
Dons Amappiens	50,00	
	Frais de bouche	300,00
	Dons Le Jardin du Marais	200
TOTAUX	1966,73	1 660,00 306,73

Après présentation de son rapport, le Trésorier demande à l'Assemblée de voter .

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

C -Rapports des producteurs et tuteurs

1/ Légumes (Éric Gradaive : producteur)

Éric expose son bilan :

La météo favorable au cours de l'année 2025 a permis des récoltes satisfaisantes et quelques conséquences très encourageantes :

- l'embauche en CDI d'un 2ème collaborateur salarié ;
- la présence hebdomadaire sur le marché de Villeneuve sur Yonne chaque vendredi matin. Eric a officiellement pris la place d'un maraîcher parti en retraite, il est très satisfait d'accueillir les clients qui partagent sa passion des bonnes choses.
- la serre de 500 m² est maintenant achevée et fonctionnelle.

Eric rappelle la répartition de ses productions :

15 % pour l'AMAPP de Cheroy ; un peu moins de 10 % pour une autre AMAPP ; 20 % pour le marché du vendredi et 50 % en vente à la ferme, le samedi matin, par quelques acheteurs réguliers (sous contrat panier) et d'autres sans contrat, cette vente rayonne 10 km autour de la ferme.

Malheureusement Eric a été victime en fin d'année, d'un vol de petit matériel portatif dans la serre (pour un montant de 1000€ pris rapidement en charge par l'assurance).

Puis 15 jours plus tard, un second larcin, dans la chambre froide, a eu lieu. Il s'agit d'environ 700 kg de légumes récoltés (marchandises prévues pour le marché de la semaine) ainsi que des oignons (représentant le stock jusqu'en avril 2026) et des pommes de terre, soit environ 2000€ de marchandises selon l'expertise. Un système de sécurisation est en cours d'étude.

Un nouvel adhérent a interrogé Eric sur les différentes variétés de légumes proposées tout au long de l'année .

2/ Œufs et champignons (Stéphane Benard : tuteur)

Stéphane a fait savoir que Corinne, la productrice, n'a remonté aucun commentaire. Il est à noter que Corinne a proposé cette année des champignons (de Paris, pleurotes et shitaké) selon récoltes.

Un message est envoyé aux adhérents, en début de semaine pour livraison le vendredi de la semaine en cours.

3/ Miel (Isabelle Ksyk : tutrice)

Julien, le producteur, est venu 2 fois sur l'année 2025. Très occupé par les différentes tâches liées à son exploitation et notamment une grosse production de miel d'acacia, il lui a été difficile de faire mieux.

Il est demandé aux adhérents de respecter »l'esprit amapp » même si les délais sont souvent assez courts et non de prévoir d'acheter le jour de la livraison.

De plus les commandes doivent être accompagnées du règlement.

Isabelle est très compréhensive en acceptant les commandes de dernière minute en raison de ces délais.

4/ fromages de chèvre (Isabelle Ksyk : tutrice)

Damien, éleveur et fabricant, tient au respect des périodes de lactation de ses chèvres lorraines, ce qui explique la saison de vente de mai- juin à octobre uniquement.

5/ farines, pâtes, légumineuses, céréales et pommes de terre (Dutrevis Agnès et Isabelle : tutrices)

Dans l'ensemble, Marc est toujours satisfait des relations avec l'Amapp et des commandes effectuées, tout est bien calé.

26 adhérents ont commandé au moins 1 fois dans l'année, pour un montant total de 1 542,20 €, soit une augmentation de 184,70 € par rapport à 2024.

En 2025, la production de lin a cessé.

A noter qu'il n'y a pas eu d'augmentation tarifaire en 2025, cependant, pour 2026, après plusieurs années sans augmentation (en 2022), les prix sont réévalués de 5 % (soit 10 à 20 centimes selon les produits et conditionnements), à l'exception des pommes de terre.

Le calendrier pour 2026 reste inchangé : le dernier vendredi des mois de février, avril et octobre, en juin pour la fête, le 1er vendredi de septembre (au lieu du dernier vendredi d'août pour cause de vacances) et la fête de décembre. Le calendrier sera transmis aux adhérents une fois les dates des fêtes de juin et décembre fixées.

La 1ère venue 2026 est prévue le vendredi 27 février.

Afin de faciliter notre travail, il est rappelé aux adhérents qu'ils doivent vérifier les montants de leurs commandes et le règlement associé.

Marc venant de loin, si l'Amappien oublie son règlement sur place, Marc n'est pas payé.

6/ viande de porc (Martine Lhermitte tutrice)

Sept livraisons ont eu lieu au cours de l'année 2025 :

7 février – 21 mars – 9 mai- 27 juin- 12 septembre – 24 octobre - 5 décembre -

Trois commandes fortes (février, mai et septembre). Me Meyer a assuré 4 livraisons sur 7 et a fait transiter 3 autres par l'intermédiaire de Eric et Elise sans aucun problème.

La viande reste appréciée pour sa qualité et son goût

M. et Me Meyer n'ont pas transmis de remarques et remercient leurs clients de leur fidélité.

7/ volaille (Charon Marie-Jo tutrice)

Tout se passe bien, les clients réguliers sont satisfaits.

La productrice, Elise se déplace 2 fois par trimestre et a participé à une soirée « portes ouvertes » cette année

8/ cidres, pommes et jus de pommes (Jérôme tuteur)

La productrice, Charlotte, de la Ferme de l'Abondance à Vaux sur Lunain est venue 3 fois avec des pommes délicieuses ainsi que du jus de pommes, du cidre et du vinaigre.

Devant le succès de ses produits, l'accord a été renouvelé pour 2026.

9/ tisanes et sirops de plantes (Elisabeth tutrice)

Sylvie Bornet du Cabaret des Oiseaux continue d'assurer une vente, sur commande, lors des fêtes de l'AMAPP en juin et décembre ainsi que Murielle pour les confitures et produits associés.

E- Composition du Conseil d'Administration

A l'unanimité, le Conseil d'Administration a été reconduit pour l'année 2026.

F - Cotisation 2027

La cotisation d'adhésion pour l'année 2027 sera maintenue à 15 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 12.

Le Trésorier,

Le Président,